BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL



Le Sainte-Hélène

Briller par nos panoramas

Année 13, nº 6 Édition du 6 octobre 2025



GRÈVE POSTES CANADA

- Prévoir les impacts Page 17.



À VOIR DANS CE NUMÉRO...

| Mot du conseilp. 3 |
|--|
| Bilan de mandatp. 4-5 |
| Tricot-causeriep. 6 |
| Éveil à la foi—rappelp. 7 |
| Procédure plaintes et réclamationsp. 7 |
| Nouveaux conseil municipalp. 8 |
| Communiqué p. 9-10 |
| Nouvelle activité offertep. 13 |
| Nouvelles de la Bibliothèquep. 14 à 17 |
| Programme Econologisp. 19 |
| Tigres de Victoriaville p. 20 |
| Halloweenp. 21 |
| Fête de Noëlp. 23 |
| Rétrospective des conseilsp. 24-25 |
| |

Municipalité Sainte-Hélène-de-Chester 218, rue Guillemette Sainte-Hélène-de-Chester (Qc) G0P 1H0

Téléphone: 819 382-2650

municipalite@sainte-helene-de-chester.ca

www.sainte-helene-de-chester.ca

Ste Hélène de Chester



Le Sainte-Hélène

Le Sainte-Hélène, se veut un outil promotionnel régional. C'est aussi de l'information municipale sur les activités culturelles et sociales.

Prochaine parution: novembre 2025

La date de tombée pour nous faire parvenir vos textes : le 27 octobre

administration@sainte-helene-de-chester.ca

Merci aux collaborateurs qui fournissent régulièrement ou occasionnellement des textes pour la réalisation des bulletins :

Chantal Baril, Yvan Ouellette et Olivier Lecomte

Conception et montage : Marie-Claude Vallée

Pensée du mois

Se rappeler de temps en temps qu'on est nul empêche de le devenir complètement.

Auteur: Pierre Foglia (1940-2025)

Cette pensée a été proposée par M. Gaétan Ste-Marie

Administration municipale

Maire: Lionel Fréchette

Directrice générale : Chantal Baril

Adj. administrative : Marie-Claude Vallée

Conseillers et conseillères :

Siège #1: Frédéric Thibodeau

Siège #2 : Sarah Verville Siège #3 : Steeve Binette Siège #4 : Micheline Lemay

Siège #6: Robert Allaire

Siège #5:

Horaire du bureau municipal

Martine Lambert

Lundi: 9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Mardi: 9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Mercredi: 9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Jeudi: 9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Vendredi, samedi, dimanche: FERMÉ

Horaire de la Bibliothèque

Dimanche: 9 h 30 à 11 h 30



Lundi: 13 h 15 à 16 h 45

Mercredi: 18 h 30 à 21 h 00

Jeudi: 19 h 00 à 21 h 00

Versements de taxes

Prochains versements de taxes :

13 octobre et 12 décembre 2025

Prochaine séance du conseil : Mardi le 11 novembre à 20 h

MOT DU CONSEIL SORTANT

Chères citoyennes, chers citoyens,

L'automne est déjà bien installé à Sainte-Hélène. Nos montagnes et nos érablières sont à leur plus beau et la saison de la chasse bat son plein. Impossible à ce moment-ci de l'année de ne pas réaliser à quel point notre municipalité est riche de ses paysages et de son milieu de vie!

Octobre marque aussi la fin de notre mandat. Après quatre années à vos côtés, le conseil municipal actuel a tenu sa dernière rencontre le 1^{er} octobre. Comme nous l'avions annoncé, ni le maire ni les conseillères et conseillers ne sollicitent de nouveau mandat. Un nouveau conseil devra donc être formé pour la suite, et nous souhaitons de tout cœur que des citoyennes et citoyens engagés relèvent le défi. Nous sommes convaincus que l'équipe qui prendra la relève saura poursuivre le travail et continuer à faire évoluer notre municipalité.

Dans cette édition, vous trouverez un bilan détaillé de nos réalisations. Il témoigne des efforts collectifs des élu.e.s, mais aussi du soutien précieux de nos employé.e.s municipaux. Nous désirons souligner le travail remarquable de Mme Chantal Baril, directrice générale, et de Mme Marie-Claude Vallée, adjointe administrative. Leur rigueur et leur dévouement ont grandement facilité notre mandat. Nous remercions également chaleureusement M. Éric Allaire, employé municipal responsable de la voirie et pratiquement « homme à tout faire », avec qui il fut un réel plaisir de collaborer. Leur engagement quotidien envers Sainte-Hélène mérite toute notre reconnaissance.

Nous terminons ce mandat avec fierté et gratitude, et nous remercions sincèrement les citoyennes et citoyens pour leur confiance et leur appui au cours des quatre dernières années.

Nous vous souhaitons un très bel automne, une bonne saison de chasse à celles et ceux qui la pratiquent, et beaucoup de plaisir à profiter de la beauté de notre village.

Avec toute notre considération,

Le maire et les membres sortant du conseil municipal de Sainte-Hélène-de-Chester :

M. Christian Massé
M. Julien Fournier
Mme Marie V. Laporte
Mme Catherine Belleau-Arsenault
M. Nicolas Paris Lafrance

BUREAU MUNICIPAL FERMÉ LE LUNDI 13 OCTOBRE : CONGÉ ACTION DE GRÂCE

BILAN DE MANDAT DU CONSEIL MUNICIPAL 2021-2025

Chères citoyennes, chers citoyens,

Il y a quatre ans, nous avons eu l'honneur d'être élus pour représenter la population de Sainte-Hélène-de-Chester. Dès le départ, nous avons défini huit grandes priorités pour guider nos actions. Notre mandat s'achève et, fidèles à notre engagement de transparence, nous vous présentons un bilan clair de nos réalisations. Ces quatre années ont été marquées par de nombreux défis, mais également par des avancées concrètes qui, nous l'espérons, laisseront un héritage positif pour Sainte-Hélène :

1. Maintenir une saine gestion financière de la municipalité

- Adoption d'une gestion budgétaire rigoureuse ayant permis de dégager un léger surplus chaque année, afin de respecter nos obligations légales et de conserver une marge de manœuvre en cas d'imprévu.
- Mise en place de **contrats de travail** pour les employés municipaux, favorisant une meilleure stabilité administrative.

2. Assurer l'accessibilité à Sainte-Hélène par des chemins de qualité, bien entretenus, en toutes saisons

- Investissement total de **3 343 825** \$ en voirie, principalement financé par des subventions (RIRL/TECQ/PPA-CE).
- Adoption d'un règlement encadrant la circulation des VTT, en collaboration avec la Sûreté du Québec et le Club Sport 4 de l'Érable.
- Signature d'un contrat de déneigement de **5 ans**, après une vaste analyse (9 scénarios étudiés, consultation d'experts et de différents fournisseurs).
- Installation du **Wi-Fi au garage municipal** pour améliorer la communication avec les employés et fournisseurs, en raison de l'absence de couverture cellulaire.

3. Offrir un accès au réseau cellulaire pour tous les citoyens

- Multiples représentations auprès des acteurs régionaux et provinciaux pour faire progresser ce dossier prioritaire.
- Appui à **Sogetel** pour l'installation d'une antenne de 76 m sur notre territoire, prévue pour être fonctionnelle d'ici **fin 2026**, ce qui assurera enfin une couverture cellulaire satisfaisante pour l'ensemble de la municipalité.

4. Favoriser l'établissement de nouveaux résidents et le développement du territoire

- Construction de 9 nouvelles propriétés au cours du mandat.
- Formation d'un **comité d'accueil des nouveaux résidents** et création d'un répertoire des ressources disponibles.
- Inventaire complet des terrains zonés blancs non construits.

 Représentation de la municipalité à la Commission d'aménagement de la MRC pour faire avancer le dossier du dézonage.

5. Mener une réflexion de fond sur les infrastructures municipales et l'avenir de l'église

- Relocalisation du bureau municipal amorcée suite à la fin du bail de l'Auberge Le Sainte-Hélène (2021).
- Étude de faisabilité sur les options de construction et subventions possibles pour un **nouvel hôtel de** ville.
- Consultation publique sur la relocalisation du bureau municipal.
- Travaux de rénovation au garage municipal (isolation, éclairage) grâce à l'obtention une subvention PRABAM de 75 000 \$.
- Construction du **nouvel hôtel de ville/bibliothèque/salle communautaire** notamment grâce à l'obtention subventions combinées du PRACIM (2 850 220 \$), du MCC (273 300\$), de l'axe de vitalisation (50 000\$) ainsi que de la TECQ (175 000\$).

6. Favoriser les choix écologiques et le respect de l'environnement

- Installation de **bornes de recharge électriques** dans la cour du nouvel hôtel de ville (subventionnée).
- Mise en valeur d'une gestion responsable et durable des infrastructures.

7. Appuyer la création et le maintien d'attraits touristiques et agrotouristiques

• Soutien continu aux initiatives locales visant à mettre en valeur le territoire et ses richesses.

8. Améliorer le tissu social et favoriser une vie communautaire active

- Aménagement du parc de la rue de l'Église (subvention PRIMADA, 32 223 \$).
- Installation du Wi-Fi au Centre sportif Aciers Solider.
- Mise à niveau des **toilettes** du Centre sportif.
- Installation de caméras de sécurité et réparation de la toiture du Centre sportif.
- Achat d'une nouvelle Zamboni pour améliorer l'entretien de la glace.
- Entente intermunicipale avec Victoriaville pour élargir l'accès aux loisirs.

Conclusion

En terminant, nous tenons à remercier sincèrement toutes celles et ceux qui nous ont appuyés durant ces quatre années : employés municipaux, bénévoles, partenaires régionaux et, bien sûr, les citoyens de Sainte-Hélène-de-Chester. Notre mandat a été guidé par la volonté de bâtir des fondations solides pour l'avenir, tout en respectant l'identité et les besoins de notre communauté. Alors que nous quittons la vie politique municipale, nous demeurons fiers du travail accompli et confiants que Sainte-Hélène continuera d'être une municipalité dynamique et rayonnante.

DÉCÈS DE LA DOYENNE DE STE-HÉLÈNE-DE-CHESTER



Le 21 août dernier, est décédée à l'âge de 93 ans, madame Léonide Ouellette, épouse de feu M. Paul-Émile Lambert. Mère de 5 enfants, elle était la doyenne de la municipalité. Nos sincères condoléances aux membres de la famille ainsi qu'aux proches.

(Crédit photo Salon funéraire Bergeron)

TRICOT-CAUSERIE À LA BIBLIOTHÈQUE



Que tu sois débutant(e) ou expérimenté(e), viens tricoter ton projet. Apporte tes aiguilles, ta laine et surtout ta bonne humeur!

Rendez-vous à la bibliothèque municipale 1 samedi sur 2, de 9 h à midi, à compter du 11 octobre. Activité gratuite! Pour les 7 à 107 ans!

Au plaisir de tricoter ensemble!

Responsable : Mme Maryse Goulet

ABRI D'AUTO SAISONNIER

Selon la règlementation, vous pouvez procéder à l'installation de votre abri d'auto saisonnier à partir du 15 octobre. Celui-ci doit être érigé sur un espace de stationnement ou sur une allée d'accès à un stationnement. Un seul abri d'auto est autorisé par terrain. De plus, il doit être tenu propre, en bon état de conservation et doit être ancré solidement au sol. Souvenez-vous que tous les abris d'auto devront être démantelés au plus tard le 15 avril prochain.



INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT



Pour toutes demandes de permis et/ou certificats (disponibles sur le site de la Municipalité ou au bureau municipal), celles-ci doivent être **transmises par courriel** à l'adresse **permis@sainte-helene-de-chester.ca**.

Si vous avez des questions concernant les permis, le zonage ou la réglementation, vous avez la possibilité d'envoyer un courriel à l'adresse mentionnée ci-haut ou de me laisser un message sur ma boîte vocale au **819 752-2444**, poste **4248.** Je vous rappellerai dans les meilleurs délais.

Sandrine Côté, nouvelle inspectrice en bâtiment et en environnement

ÉVEIL À LA FOI—RAPPEL



Aux parents d'enfant de 8 ans et plus!

C'est maintenant le temps pour l'inscription aux catéchèses

La paroisse Saint-Francois-de-Laval vous offre l'initiation à la vie chrétienne (des catéchèses) pour préparer les enfants aux sacrements du pardon, de la première communion et de la confirmation.

D'octobre à mai, à raison d'une activité par mois, ces rencontres permettront à vos enfants de fraterniser, de s'amuser, et de faire des découvertes tout en vivant des temps de spiritualité avec d'autres jeunes de son âge.

Pour toutes questions ou inscriptions, communiquez avec Luc Martel (agent de pastorale) au 819-364-5116 ou par courriel (lmfraternite@hotmail.ca).

Une rencontre d'informations pour les parents aura lieu le lundi 6 octobre à 19 h au sous-sol de l'église de Princeville.

Luc Martel, agent de pastorale

PLAINTES ET RÉCLAMATIONS

Voici la procédure à suivre lorsque vous avez une plainte à formuler ou une réclamation qui s'adresse à la municipalité.

<u>Plainte</u>: Communiquez avec la Municipalité au 819 382-2650. Des vérifications seront faites et une réponse vous sera rendue dans les meilleurs délais.

Réclamation (en cas de bris):

- 1. Rédiger une réclamation écrite en donnant les détails de l'évènement, soit la date et l'adresse ou le lieu où s'est produit l'évènement ainsi que les coordonnées pour vous rejoindre;
- 2. Réunir toutes les preuves en fournissant une ou des photos du bris au bureau municipal à l'adresse courriel municipalite@sainte-helene-de-chester.ca;
- 3. Selon les circonstances, la réclamation sera analysée soit par nos assureurs, soit par l'entrepreneur qui a exécuté les travaux (exemple le déneigeur) ou par le conseil municipal;
- 4. Un suivi sera fait par la personne responsable concernée.

La direction générale

NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL ÉLUS(ES) SANS OPPOSITION

Voici les nouveaux membres du conseil de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester proclamés élus(es) sans opposition le 3 octobre dernier.

Maire: M. Lionel Fréchette

Conseiller au siège #1: M. Frédéric Thibodeau

Conseillère au siège #2 : Mme Sarah Verville

Conseiller au siège #3 : M. Steeve Binette

Conseillère au siège #4 : Mme Micheline Lemay

Conseillère au siège #5 : Mme Martine Lambert

Conseiller au siège #6 : M. Robert Allaire



COMMUNIQUÉ



Pour diffusion immédiate

Communiqué

Inauguration officielle de l'hôtel de ville, de la salle communautaire et de la bibliothèque municipale

Sainte-Hélène-de-Chester, le 23 août 2025 — C'est au cours de la fête du village de Sainte-Hélène-de-Chester que la municipalité a célébré, ce samedi 23 août, l'inauguration officielle de ses nouvelles infrastructures : l'hôtel de ville, la salle communautaire et la bibliothèque municipale.

De nombreux citoyens, partenaires et élus se sont réunis pour marquer ce moment historique, symbole du dynamisme et de l'engagement de notre communauté envers un avenir durable, inclusif et culturellement riche.

Une cérémonie empreinte de fierté La cérémonie officielle a été ponctuée de plusieurs prises de parole, dont celles du maire, Monsieur Christian Massé, du député provincial, Monsieur Sébastien Schneeberger, et de Madame Michelle Vallée, directrice générale du Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie. Chacun a souligné, à sa manière, l'importance de ces infrastructures pour le développement local, l'accès à la culture et le renforcement du tissu communautaire.

Monsieur Christian Massé a souligné l'importance de ces nouveaux espaces pour la qualité de vie des citoyens. « Ces lieux ne sont pas que des bâtiments. Ils sont le reflet de notre volonté collective de bâtir un milieu de vie accueillant et accessible pour la communauté », a-t-il déclaré.

La création de ces infrastructures a suscité de nombreux échanges au sein de la population. Plusieurs sites avaient été initialement à l'étude, et c'est à travers une consultation citoyenne rigoureuse, accompagnée de plusieurs analyses techniques et environnementales, que le site actuel a été identifié comme le plus pertinent. Ce processus transparent et inclusif témoigne de la volonté de la municipalité de bâtir un projet avec une vision pérenne de développement.

Un engagement envers le développement durable La construction privilégie l'utilisation du bois, ressource locale et renouvelable, et fait appel à des fournisseurs de la région. Ce choix témoigne de la volonté de Sainte-Hélène-de-Chester de soutenir l'économie locale tout en réduisant son empreinte écologique. Le bâtiment a été conçu pour mettre en valeur les paysages naturels du territoire tout en respectant la morphologie du terrain. L'architecture du bâtiment s'inspire du milieu bâti environnant, créant une continuité harmonieuse avec le village.

LE SAINTE-HÉLÈNE ANNÉE 13, N° 6

🔁 Des espaces pensés pour et avec les citoyens

- Les nouvelles infrastructures créent un lieu multifonctionnel et attrayant, regroupant divers services municipaux dans un même bâtiment pour accroître les services aux citoyens.
- La salle communautaire accueillera une variété d'activités culturelles, sociales et récréatives.
- La bibliothèque, privilégie un espace à aire ouverte qui encourage les échanges, la transmission et le partage d'informations, de connaissances et d'apprentissage.

Une programmation festive L'inauguration s'est poursuivie avec des visites guidées, un goûter communautaire et une photo de village devant les installations. Les sourires étaient au rendez-vous, tout comme l'enthousiasme des citoyens venus découvrir ces nouveaux lieux de rassemblement.

Remerciements La municipalité tient à remercier chaleureusement tous les partenaires, bénévoles et citoyens qui ont contribué à la réalisation de ce projet ambitieux. Leur implication témoigne de la force et de la solidarité de notre communauté.

Pour en savoir plus Des photos de l'événement et des informations sur les services offerts dans ces nouveaux espaces sont disponibles sur le site web de la municipalité : https://municipalites-du-quebec.com/sainte-helene-de-chester/.

-30 -



Source:

Municipalité Ste-Hélène-de-Chester

Crédit photos : L.-A.-G. image



Voici quelques photos prises lors de l'inauguration par la photographe de L.-A.-G. image.



M. Sébastien Schneeberger, député Provincial







Allocution du maire, M. Christian Massé



M. Yvan Ouellette, coordonnateur de la bibliothèque, qui a reçu le tableau de classification DEWEY de Mme Michelle Vallée, directrice générale du Réseau BIBLIO **CQLM**



M. Julien Fournier, élu municipal, accompagné de M. Jean-Louis Guillemette et son épouse Mme Jeanne-D'Arc Corriveau



Merci de votre présence!

LE SAINTE-HÉLÈNE ANNÉE 13, N° 6

FÊTE DU VILLAGE ET LANCEMENT DE LA POLITIQUE MADA

Le 24 août dernier, Sainte-Hélène-de-Chester a vibré au rythme de sa traditionnelle Fête du Village. Petits et grands étaient invités à une journée festive placée sous le signe du plaisir et de la convivialité. Le Comité des loisirs a chaleureusement accueilli les résidents, leurs familles et amis en leurs offrant un repas composé de blés d'inde, hot-dogs, croustilles et gâteau.

Les enfants se sont amusés dans le jeu gonflable, pendant que les plus âgés s'adonnaient aux jeux de poche et découvraient le spikeball. En soirée, grâce à l'implication des bénévoles de la bibliothèque, le film Lilo & Stitch a été projeté en plein air pour le bonheur de tous. Pour clore cette belle journée, M. Alexandre Thibault a allumé un superbe feu de camp, propice aux échanges et aux moments partagés sous les étoiles.

À 16 h 30, un moment tout aussi important s'est déroulé : le lancement officiel de la Politique MADA (Municipalité amie des aînés). Mme Catherine Aubut, agente de développement des communautés de la MRC d'Arthabaska et le maire M. Christian Massé ont présenté le Plan d'action 2025-2028 qui comprend 32 actions réparties en 6 grands axes. Ce plan reflète l'engagement du conseil municipal envers les aînés d'aujourd'hui et de demain, avec pour objectif d'améliorer leur qualité de vie, de leur offrir des services adaptés et de favoriser un milieu de vie inclusif et sécuritaire.

Pour élaborer cette politique, un comité de pilotage composé d'aînés de la municipalité a été mis sur pied. Un sondage, ayant obtenu un taux de participation remarquable de 51,8 %, ainsi qu'une consultation publique a permis de recueillir les besoins et aspirations des aînés. Ces démarches témoignent de l'importance accordée aux personnes aînées dans la construction d'un environnement plus accueillant et mieux adapté. Pour consulter l'intégralité de la Politique MADA, consultez le site de la municipalité :

https://sainte-helene-de-chester/politique mada.pdf

Le Comité des Loisirs tient à exprimer sa gratitude envers les bénévoles qui ont contribué à faire de cette journée un moment rassembleur et chaleureux à l'esprit de Sainte-Hélène.



NOUVELLE ACTIVITÉ OFFERTE

NOUVELLE ACTIVITÉ POUR LES CITOYENS DANS LA SALLE COMMUNAUTAIRE DE SAINTE HÉLÈNE-DE-CHESTER (218, rue Guillemette)

« COURS DE MOUVEMENT SOMATIQUE »

Le mercredi soir de 19h00 à 20h00 et le jeudi matin de 10h00 à 11h00

Tarifs: 5\$ pour une séance d'une heure

Un essai gratuit par personne vous est offert

Deux portes ouvertes : mercredi 8 octobre (19h à 20h) - jeudi 9 octobre (10h à 11h)









Avec le train-train journalier, nous devenons souvent sujets aux difficultés de bouger, aux blessures, et à moins de flexibilité dans notre vie. Entre nos occupations et la maison, notre corps (notre « sôma » en grec) s'est habitué malgré lui à un mode de vie devenu plus rigide. **Du 15 octobre 2025 au 18 juin 2026**, indépendamment de vos capacités physiques, je vous propose de réintroduire du confort, du plaisir, de l'efficacité et de la créativité dans votre quotidien, en venant développer le meilleur de vous-même, par la pratique d'enchaînements de mouvements. **Votre inscription est requise pour participer.** Au plaisir de vous rencontrer.

LA PRATIQUE

Vous aurez besoin d'un tapis de sol et d'un petit oreiller, pour le confort de votre pratique. Le cours est d'une durée de 1 heure, où vous pratiquerez principalement dans la position allongée sur le sol, parfois assis, debout ou encore sur une chaise. Guidé par ma voix, vous explorerez des mouvements, à votre rythme, sans tirer sur vous, en cherchant, en vous observant... « en découvrant ce qui se passe quand vous explorer votre geste ». Le défi sera d'expérimenter le mouvement hors de tout effort, dans un vaet-vient de positions, d'appuis, de directions, de trajectoires, de pauses... à jouer avec la gravité.

LES BÉNÉFICES

La pratique du mouvement somatique Feldenkrais offre des avantages dans une grande variété de contexte, parce que le mouvement est central à toute activité humaine : mieux respirer, mieux bouger, mieux vieillir, mieux travailler, développer sa confiance, l'apprentissage et la créativité, relever des défis sportifs, artistiques, et psychologiques, prévenir les problèmes musculosquelettiques, améliorer la posture, gagner en conscience...etc.

INFORMATIONS - RÉSERVATIONS

Pour des informations : les 2 portes ouvertes d'octobre, le site web du RES: https://education-somatique.ca/, mon site web www.lesgrandsversants.com. Pour vous inscrire : info@lesgrandsversants.com ou 819 362 5434.

VOTRE PRATICIEN FRANÇOIS (membre RES, AFQ, FMI, TTOUCH)

NOUVELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE







Lors de l'inauguration de notre nouvel Hôtel de Ville, les citoyens et citoyennes ont pu découvrir notre nouvelle bibliothèque. Nous nous sommes adaptés très rapidement à notre nouvel environnement qui se veut un lieu, non seulement de promotion de la lecture, mais aussi un lieu de socialisation citoyenne. Nous améliorons notre offre de service en ouvrant plus souvent la bibliothèque. De plus, des soirées « Ados », des ateliers de « Tricots » et de « Dessins » sont maintenant au programme. Venez nous rencontrer et socialiser avec nous.

Horaire de la bibliothèque

- Dimanche 9 h 30 à 11 h 30
- Lundi 13 h 15 à 16 h 45
- Mercredi 18 h 30 à 21 h 30
- Jeudi 19 h 00 à 21 h 00
- Samedi aux 2 semaines Tricot-causerie 9 h 00 à 12 h 00 (à partir du 11 octobre)
- Cours de dessins et d'aquarelle en développement

Club de lecture TD

Le Club de lecture TD pour les enfants s'est terminé en beauté, le dimanche 7 septembre dernier, avec l'activité « Fabrique ton cerf-volant ». Plus de 15 enfants, accompagnés de leurs familles, ont eu la chance de créer leur propre cerf-volant et de le faire voler fièrement.

















L'objectif du Club est d'encourager la lecture chez les jeunes de notre municipalité durant l'été. Cette année, 25 participants âgés de 0 à 12 ans ont pris part au Club et ont emprunté plus de 260 livres au cours de la période estivale. Quatre d'entre eux ont eu la chance de repartir avec un prix de participation. Bravo à nos gagnants!

Le Club a également offert diverses activités au fil des derniers mois; une initiation à la cyanotypie proposée dans le cadre du Truc Culturel, une heure du conte en collaboration avec le Réseau BIBLIO, ainsi que la fameuse soirée bingo & pyjamas organisée par nos bénévoles. On peut dire : mission réussie!

Un grand merci à tous les parents, grands-parents et, bien sûr, aux jeunes lecteurs pour votre présence et votre enthousiasme. Vous nous impressionnez d'année en année par votre engagement!

Bonne nouvelle : le livre *Guide de survie du cerf-voliste* de Pierre Thiffault sera bientôt disponible à la bibliothèque.



Atelier Tricot-causerie

Les ateliers tricot-causerie reprennent dès samedi 11 octobre, de 9 h à 12 h, à votre bibliothèque et ensuite à toutes les deux semaines! Maryse Goulet t'y convie! Que tu sois débutant e ou expérimenté e, viens tricoter ton projet, peu importe lequel. Apporte tes aiguilles, ta laine et surtout ta bonne humeur! Au plaisir de tricoter ensemble!



Cours de dessin et d'aquarelle

Notre talentueuse bénévole Julie offrira des cours d'initiation à l'aquarelle pour adulte, 1 jeudi soir sur 2, en alternance avec les soirées « Ados ». Elle offrira aussi des cours de dessin pour enfants 1 samedi sur 2 en alternance avec le « Tricot-causerie ». Ce sera une série d'environ 10 cours qui se dérouleront jusqu'en début 2026. Il y aura un coût d'inscription et pour l'aquarelle, il y aura une liste de matériel à acheter. Un minimum de 4 inscriptions par cours est requis pour que l'activité ait lieu. Pour information et inscription, veuillez contacter Julie à l'adresse j.roberge@hotmail.com

Café-causerie | Au rythme du temps

En collaboration avec le Musée Laurier, nous invitons tous les citoyens de la municipalité à un café-causerie qui se tiendra dans la salle communautaire le jeudi 16 octobre à 13 h 30.

Depuis plus de 100 ans, l'horloge de l'Hôtel des Postes d'Arthabaska bat la mesure du temps qui passe, témoin silencieux des grands événements et des souvenirs qui ont façonné la vie des gens de la région. Et si nous prenions un moment, ensemble, pour remonter le temps?

Rejoignez-nous autour d'un café pour discuter des grands moments des 100 dernières années : tant ceux qui ont marqué notre société que vos histoires plus personnelles. Entre échanges, anecdotes et réflexions, laissez -vous porter par le *tic-tac* de votre mémoire et venez vivre une expérience chaleureuse et enrichissante.

Nous sommes heureux d'avoir la participation de nos doyens, Mme Jeanne-d'Arc Corriveau et M. Jean-Louis Guillemette, qui en ont sûrement long à nous raconter.

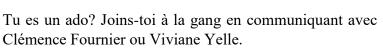
Parce que chaque instant compte, laissez le passé converser avec le présent!





Soirée Ados

C'est un très bon départ! Une dizaine d'ados se réunissent tous les 2 jeudis pour des jeux et activités choisis par eux.





Jeux de société adulte

C'est parti! Plus de 15 personnes viennent jouer les lundis de 13 h 15 à 16 h 45. Viens socialiser avec nous!



Club de lecture Adulte

Notre prochaine rencontre est prévue le 20 octobre prochain de 19 h 00 à 21 h 00. Nous échangerons sur des romans historiques choisis par chaque participant. Joignez-vous au groupe en nous contactant à la bibliothèque. Véronique a bien hâte d'entendre vos récits!

Prêts Entre Bibliothèque (PEB)

En raison de la grève des postes, nous devons suspendre les prêts entre bibliothèque. Cependant, nos livres numériques, magazines et journaux numériques sont disponibles sur www.Biblietcie.ca Nous nous excusons des inconvénients.

Bonne saison automnale et bonne lecture!

Les bénévoles:

Viviane Yelle, Clémence Fournier, Huguette Ouellette, Noémie Asselin, Geneviève Kenyon, Julie Roberge, Véronique Hamel, Sabrina Pardini, Olivier Lecomte, François Aubre et Yvan Ouellette

est temporairement suspendu.

Profitons-en pour explorer notre collection de livres numériques et audionumériques, disponible de partout, en tout temps!

En français et en anglais

BiBli

Services offerts par votre bibliothèque municipale.

Biblietcie.ca

Connectez-vous grâce à votre numéro d'abonné-e et votre NIP.

En raison de la grève chez Postes Canada, le service de prêt entre bibliothèques (PEB)

biblio148@reseaubibliocqlm.qc.ca ou 819 382-2650 poste 9

GRÈVE DE POSTES CANADA—PRÉVOIR LES IMPACTS



Étant donné la grève de Postes Canada, nous comptons sur votre bonne volonté à communiquer avec le bureau municipal au 819 382-2650, poste 2221, afin de nous transmettre vos adresses courriels. Le but étant de faciliter la transmission de certaines correspondances, incluant la facturation. Pour effectuer un paiement et éviter tout retard, sachez que vous pouvez payer selon les méthodes de paiements suivantes :

- En argent (durant les heures d'ouvertures)
- Par chèque (déposé dans la chute à livre de la bibliothèque ou en personne)
- Par virement (municipalite@sainte-helene-de-chester.ca, indiquez votre adresse civique et matricule)
- Par Accès D (catégorie : Taxes municipales / fournisseur : Municipalité Ste-Hélène-de-Chester)

Nous vous remercions de votre collaboration.

FM-244-26

JOIGNEZ-VOUS À L'ÉQUIPE DU RECENSEMENT DE 2026!

Des postes sont offerts partout au Canada

Ne manquez pas cette occasion qui s'offre à vous de participer à un projet national de grande envergure. Un emploi à Statistique Canada vous permettra d'élargir vos compétences et d'acquérir une expérience professionnelle utile sur le marché du travail.

Quels types d'emplois sont offerts?

Il y a une grande variété d'emplois au recensement, à des niveaux différents et pour des compétences diverses. Les contrats varient en termes de date de début et de durée, commençant entre septembre 2025 et avril 2026.

Statistique Canada embauche

- des commis et commises au recrutement, à la paie et aux voyages, ainsi que des adjoints administratifs et adjointes administratives (niveau CR-04);
- des superviseurs et superviseures de centre d'appels (niveau CR-05);
- des coordonnateurs et coordonnatrices du recrutement (niveau AS-03);
- des chargés et chargées des opérations sur le terrain (niveau AS-03).

Vous pouvez faire une différence dans votre collectivité : postulez dès aujourd'hui!





Quand puis-je postuler? Faites-le dès maintenant!

Consultez la page canada.ca/emploisGC pour voir les postes offerts.





Statistics Canada



PROGRAMME ECONOLOGIS

Le programme **ECONOLOGIS**, du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs du gouvernement du Québec, est de retour cette année. Ce programme donne l'opportunité aux citoyens de profiter gratuitement de conseils et d'interventions visant à améliorer l'efficacité énergétique de leur logement.

Les interventions proposées sont simples mais efficaces, allant du calfeutrage des fenêtres, l'installation de coupe-froid au bas des portes, l'isolation des prises électriques situées sur les murs donnant sur l'extérieur, l'installation d'une pomme de douche à débit réduit ainsi que l'ajout d'un aérateur aux robinets. Les participants reçoivent gratuitement des produits tels que des ampoules DEL, des thermomètres, petites veilleuses, hygromètres et minuteries.

Critères d'inscription :

Il est possible de s'inscrire au programme **ECONOLOGIS**, peu importe la forme d'énergie utilisée pour le chauffage de votre domicile : électricité, bois ou toute autre source. Les propriétaires ou locataires peuvent présenter une demande d'inscription au programme.

Pour être admissible, le total des revenus de tous les occupants du domicile, incluant adultes et enfants, doit respecter les seuils maximums de revenus déterminés par le programme :

1 personne : 59 076\$ 3 personnes : 102 318 \$ 5 personnes : 132 094 \$

2 personnes : 83 541\$ 4 personnes : 118 148\$ 6 personnes et plus : 144 705\$

Pour découvrir le programme en détail, il est possible de visionner la vidéo réalisée par Environnement Québec: https://youtu.be/SGKgDNN9LKI

Pour s'inscrire, vous pouvez remplir un formulaire d'inscription en ligne sur le site du partenaire autorisé du gouvernement du Québec : <u>Inscrivez-vous | Programme Éconologis -EXPERTBÂTIMENT</u>

Expertbâtiment Services-Conseils est l'organisme autorisé à offrir gratuitement le programme ECONO-LOGIS dans l'ensemble des régions du Québec.



Match de Hockey

Vendredi 28 novembre à 19h



Section réservée pour notre municipalité

Adulte: 18\$

Étudiant: 14\$

Enfant 12 ans et moins: 7.50\$

*Prix taxes incluses

Pour réserver ta place, écris-nous avant le 20 octobre 2025 au loisirsstehelene@gmail.com



Salle d'une capacité de 100 personnes, idéale pour :

- Anniversaire
- Party de Noël
- Mariage
- Etc.

Informez-vous des disponibilités et des tarifs!





819 382-2650

6 octobre 2025



ÉTATS COMPARATIFS



ÉTAT COMPARATIF DES REVENUS ET DES DÉPENSES AU 30 SEPTEMBRE 2025

| | Budget 2024 | Budget 2025 | États financiers au 2025-09-30 |
|--|---|--|--|
| REVENUS | | | |
| Taxes | 979 276,00 \$ | 1 154 279,00 \$ | 1 144 180,10 |
| Taxes sur une autre base | 106 825,00 \$ | 105 725,00 \$ | 133 195,23 |
| Compensation tenant lieu de taxes | - \$ | - \$ | - |
| Transferts | 942 649,00 \$ | 825 439,00 \$ | 2 854 434,09 |
| Services rendus | 2 300,00 \$ | 2 300,00 \$ | 2 930,44 |
| Imposition des droits | 9 500,00 \$ | 13 800,00 \$ | 33 758,91 |
| Amendes et pénalités | - \$ | - \$ | - |
| Intérêts | 9 500,00 \$ | 11 800,00 \$ | 13 110,43 |
| Autres revenus | 1 900,00 \$ | 2 380,00 \$ | 9 656,14 |
| TOTAL DES REVENUS | 2 051 950,00 \$ | 2 115 723,00 \$ | 4 191 265,34 |
| | • | | 1 G 1 (2-5000H) 10 (5000H) |
| DÉPENSES | • | | • |
| DÉPENSES | 361 218,00 \$ | 381 183,00 \$ | 276 677,23 |
| DÉPENSES Administration générale | College State College | 381 183,00 \$ 221 952,00 \$ | |
| DÉPENSES Administration générale Sécurité publique | 361 218,00 \$ | | 64 861,85 |
| DÉPENSES Administration générale Sécurité publique Transport | 361 218,00 \$ 159 661,00 \$ | 221 952,00 \$ | 64 861,85 604 105,66 |
| DÉPENSES Administration générale Sécurité publique Transport Hygiène du milieu | 361 218,00 \$ 159 661,00 \$ 834 128,00 \$ | 221 952,00 \$ 804 042,00 \$ | 64 861,85 604 105,66 77 037,27 |
| DÉPENSES Administration générale Sécurité publique Transport Hygiène du milieu Santé et bien-être | 361 218,00 \$ 159 661,00 \$ 834 128,00 \$ 126 589,00 \$ | 221 952,00 \$ 804 042,00 \$ 130 725,00 \$ | 64 861,85 604 105,66 77 037,27 3 714,00 |
| DÉPENSES Administration générale Sécurité publique Transport Hygiène du milieu Santé et bien-être Urbanisme et développement | 361 218,00 \$ 159 661,00 \$ 834 128,00 \$ 126 589,00 \$ 3 452,00 \$ | 221 952,00 \$ 804 042,00 \$ 130 725,00 \$ 3 714,00 \$ | 64 861,85 604 105,66 77 037,27 3 714,00 2 299 405,29 |
| DÉPENSES Administration générale Sécurité publique Transport Hygiène du milieu Santé et bien-être Urbanisme et développement Loisirs et cultures | 361 218,00 \$ 159 661,00 \$ 834 128,00 \$ 126 589,00 \$ 3 452,00 \$ 114 244,00 \$ | 221 952,00 \$ 804 042,00 \$ 130 725,00 \$ 3 714,00 \$ 123 634,00 \$ | 64 861,85 604 105,66 77 037,27 3 714,00 2 299 405,29 81 108,48 |
| | 361 218,00 \$ 159 661,00 \$ 834 128,00 \$ 126 589,00 \$ 3 452,00 \$ 114 244,00 \$ 77 824,00 \$ | 221 952,00 \$ 804 042,00 \$ 130 725,00 \$ 3 714,00 \$ 123 634,00 \$ 77 845,00 \$ | 276 677,23 64 861,85 604 105,66 77 037,27 3 714,00 2 299 405,29 81 108,48 91 527,78 3 498 437,56 |

PAYSAGES D'AUTOMNE DANS LA MUNICIPALITÉ





Crédit photo : Marie-Claude Vallée

FÊTE DE NOËL



Tu es âgé de 10 ans et moins et tu habites à Sainte-Hélène-de-Chester,

Le Père Noël pourra te remettre un cadeau le dimanche 14 décembre prochain entre 10 h et midi lors de la Fête de Noël qui aura lieu à la salle communautaire de Ste-Hélène.

<u>Pour recevoir ton cadeau, envoie-lui une lettre pour lui donner des idées cadeaux à un coût d'environ 20 \$.</u> Fait vite, tu as jusqu'au 21 novembre pour envoyer ta lettre au Père

Poste ta lettre à l'adresse suivante :

Père Noël

Municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester 218 rue Guillemette,

Sainte-Hélène-de-Chester, Québec G0P 1H0

Dépose ta lettre dans la chute à livre de la Bibliothèque municipale.

Nouveauté!!

Le Père Noël peut recevoir ta lettre par courriel à l'adresse suivante: loisirsstehelene@gmail.com

Ou encore Un message via notre page

Comité des loisirs de Ste-Hélène-de-Chester

Facebook:





LE SAINTE-HÉLÈNE ANNÉE 13, N° 6

RÉTROSPECTIVE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 3 JUILLET 2025

- Adoption de la liste des comptes présentés pour un montant total de 136 112.35 \$;
- Adoption du rapport des faits saillants des états financiers pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2024;
- Il a été résolu que CAUCA soit le fournisseur autorisé de services 9-1-1 et que monsieur Christian Massé, maire et madame Chantal Baril, directrice générale, seront les signataires de l'entente;
- Il a été résolu de signer un contrat d'entretien de l'hôtel de ville incluant la bibliothèque avec madame Maryse Goulet au salaire de 200 \$ par semaine, ce qui correspond à 800 \$ mensuellement;
- Adoption du rapport annuel d'activités 2024 dans le cadre du schéma de couverture de risques de la MRC d'Arthabaska à être présenté au ministère de la Sécurité publique;
- Il a été décidé de faire l'installation du WIFI au garage municipal au coût unique de 375 \$;
- Il a été résolu de faire une demande au gouvernement relativement à la prise en charge des plastiques agricoles pour financer de manière adéquate AgriRÉCUP. Une copie de la résolution sera transmise aux députés, au ministre de l'Environnement, à l'UPA et à AgriRÉCUP;
- Il a été résolu de ne pas maintenir le processus d'adoption du règlement de citation, malgré la recommandation du CCU. La résolution est adoptée à la majorité, mais nous notons que madame Catherine Belleau -Arsenault n'est pas en accord avec la décision de cesser les démarches pour le règlement de citation;
- Il a été résolu de suivre la recommandation du CCU et d'accepter la demande de dérogation mineure sur le lot 6 510 769 pour l'implantation d'une remise en cours avant malgré le règlement de zonage qui mentionne que l'implantation doit être en cours latéral ou arrière telle que prescrite au paragraphe c) de l'article 5.4.4 du Règlement de zonage numéro 215-2008;
- Il a été résolu que dès que nous aurons les documents nécessaires, monsieur Christian Massé, maire de Sainte-Hélène-de-Chester, pourra faire la signature du contrat entre la Municipalité et monsieur Frédéric Boilard, propriétaire de Sucrerie Boilard inc. et 9522-5389 Québec inc., pour que celui-ci puisse occuper le domaine public en traversant nos chemins municipaux pour le transport de son eau d'érable.

RÉTROSPECTIVE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 12 AOÛT 2025

- Adoption de la liste des comptes du mois pour un montant total de 454 227.25 \$;
- Autorisation donnée à madame Chantal Baril, directrice générale, d'assister au colloque de zone de son association qui aura lieu le 16 octobre au Centre multifonctionnel de St-Elphège pour un montant de 143.75 \$ incluant les taxes pour participer à une journée de mise à jour municipale;
- Il a été résolu d'accepter la soumission de M. Pedro Villon au montant de 1 440 \$ pour effectuer la tonte de la pelouse au nouvel hôtel de ville le restant de la saison 2025;
- Il a été résolu d'accepter la soumission d'Aiglon Indigo pour 25 épinettes Picea Glauca pour créer un mur d'intimité entre le bureau municipal et la cour arrière de la propriété située au 1400, rue Corriveau au montant de 2 025 \$ plus les taxes;
- Il a été décidé d'accepter la soumission de SM informatique afin de procéder à l'installation du wifi au garage municipal au coût estimé de 684.10 \$ plus les taxes applicables;

- Mandat donné à L.-A.G. image afin d'obtenir les services professionnels d'un ou d'une photographe pour l'inauguration du nouvel hôtel de ville au coût de 215 \$ + les taxes applicables;
- Il a été résolu de verser un montant de 50 \$ l'organisme de la SPAA qui a lancé une campagne de sociofinancement, via La Ruche, pour la création d'une salle de chirurgie qui permettrait d'engager un vétérinaire;
- Il a été résolu de contribuer d'un montant de 50 \$ pour l'organisation de la Journée internationale des personnes aînées de la MRC d'Arthabaska ainsi que l'achat de 2 billets pour 50 \$;
- Adoption de la Politique MADA et du Plan d'action 2025-2028;
- Il a été résolu de garder en poste monsieur Éric Allaire, responsable des travaux publics, jusqu'à la fin de la saison 2025 tout en respectant les disponibilités de celui-ci;
- Il a été résolu de permettre l'embauche de monsieur Philippe Leblanc de façon forfaitaire occasionnellement pour exécuter différents travaux d'entretien ou manuels, comme la plantation d'arbres, débroussaillage de glissière, etc.;
- Il a été résolu et adopté que le conseil autorise la présentation d'une demande d'aide financière dans le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL), volet redressement, et confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que Chantal Baril est dûment autorisée à signer tout document ou entente à cet effet, y comprît la convention d'aide financière, lorsqu'applicable, avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable;
- Il a été unanimement résolu et adopté que le conseil approuve les dépenses d'un montant de 25 000 \$ relatifs aux travaux d'amélioration à réaliser et aux frais inhérents admissibles dans les Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE), conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaisse qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée;
- Il a été décidé de donner un avis favorable relatif à l'emplacement proposé pour l'installation de systèmes d'antennes de radiocommunications et de radiodiffusion soumis par Sogetel, et projeté sur le lot 6 510 983;
- Il a été résolu d'appuyer la demande de madame Guylaine Colin et monsieur Martial Bergeron, qui souhaite obtenir de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) l'autorisation d'aliéner une partie du lot 5 892 187 du cadastre du Québec représentant une superficie d'environ 2,029 hectares et appartenant à monsieur Sylvain Ouellette et que cette demande est nécessaire pour désenclaver le lot 5 892 202;
- Le conseil a invité la population à l'inauguration du nouvel hôtel de ville, de la salle communautaire et de la bibliothèque, le samedi 23 août à 14 h 30. Il y aura quelques allocutions, une visite guidée des lieux ainsi qu'une photographie communautaire pour immortaliser le moment et un cocktail et des bouchées vous seront servis.

Vous pouvez consulter en intégralité tous les procès-verbaux ainsi que les plus récents enregistrements audios et/ou vidéos des séances du conseil sur le site de la Municipalité au

www.sainte-helene-de-chester.ca

BABILLARD

Dame de compagnie

Je suis une dame de compagnie, en somme une source de répit, de réconfort et de confiance pour les proches et la personne accompagnée.

C'est ce que je vous offre :

- Je veille au confort physique et moral de la personne accompagnée;
- Je peux aider à la routine du matin et/ou du soir;
- J'aide de façon occasionnelle à la lessive et aux repas;
- Je participe aux loisirs, aux sorties;
- J'accompagne à des rendez-vous;
- Je deviens les yeux, les oreilles, les mains et même la mémoire de l'autre pour la durée de l'accompagnement;
- Si la condition physique est favorable, je vous accompagne dans vos sports ou simplement aller prendre de l'air à l'extérieur.
- Pour des besoins exceptionnels, je peux être présente de nuit.

J'ai fait plusieurs accompagnements avec des gens souffrant de maladies neurodégénératives (Alzheimer, dégénérescence cortico-basale), des gens en fin de vie et d'autres personnes pour les aider à demeurer à domicile, toujours dans la mesure du possible.

Mon nom est Karine Rochefort, je vis à Ste-Hélène-de-Chester et offre mes services jusqu'à 30 km autour.

Si vous avez des questions et/ou avez besoin de mes services, n'hésitez pas à communiquer avec moi au **819 382-2095** et il me fera grand plaisir de répondre à vos questions.

























VENTES/ADMIN.: 233, de la Grande-Ligne ATELIER: 111, rue Garand Victoriaville

